

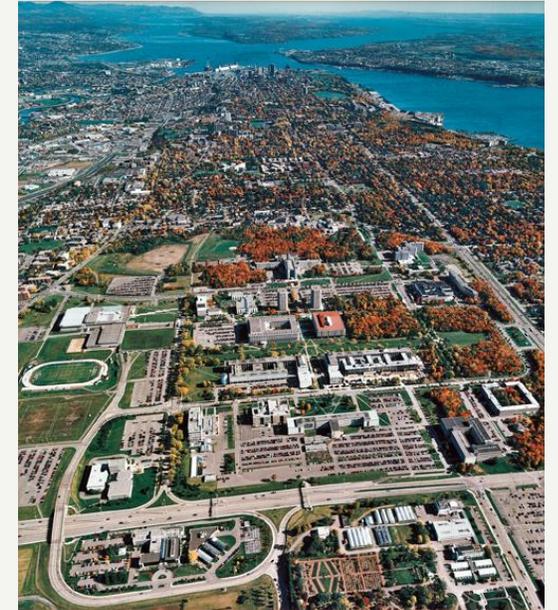


La Forêt Montmorency
Forêt d'Enseignement
et de Recherche
de l'Université Laval

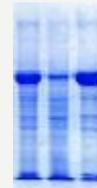
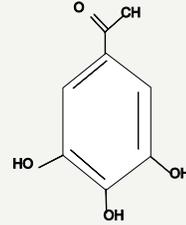
**UN TERRITOIRE UNIQUE,
UNE RICHESSE UNIQUE
POUR LA RECHERCHE**

L'Université Laval

- La doyenne des universités de langue française en Amérique du Nord – 350 ans
- 17 facultés, 60 départements
- 500 programmes
- 48 000 étudiants
 - 6 100 étudiants étrangers de 80 pays
- 2 600 professeurs et chargés de cours
- 2 000 employés
- 255 associations étudiantes



La Faculté de Foresterie, Géographie et de Géomatique vise l'intégration des champs disciplinaires



TERRITOIRE
GEOMATIQUE
GEO. HUMAINE

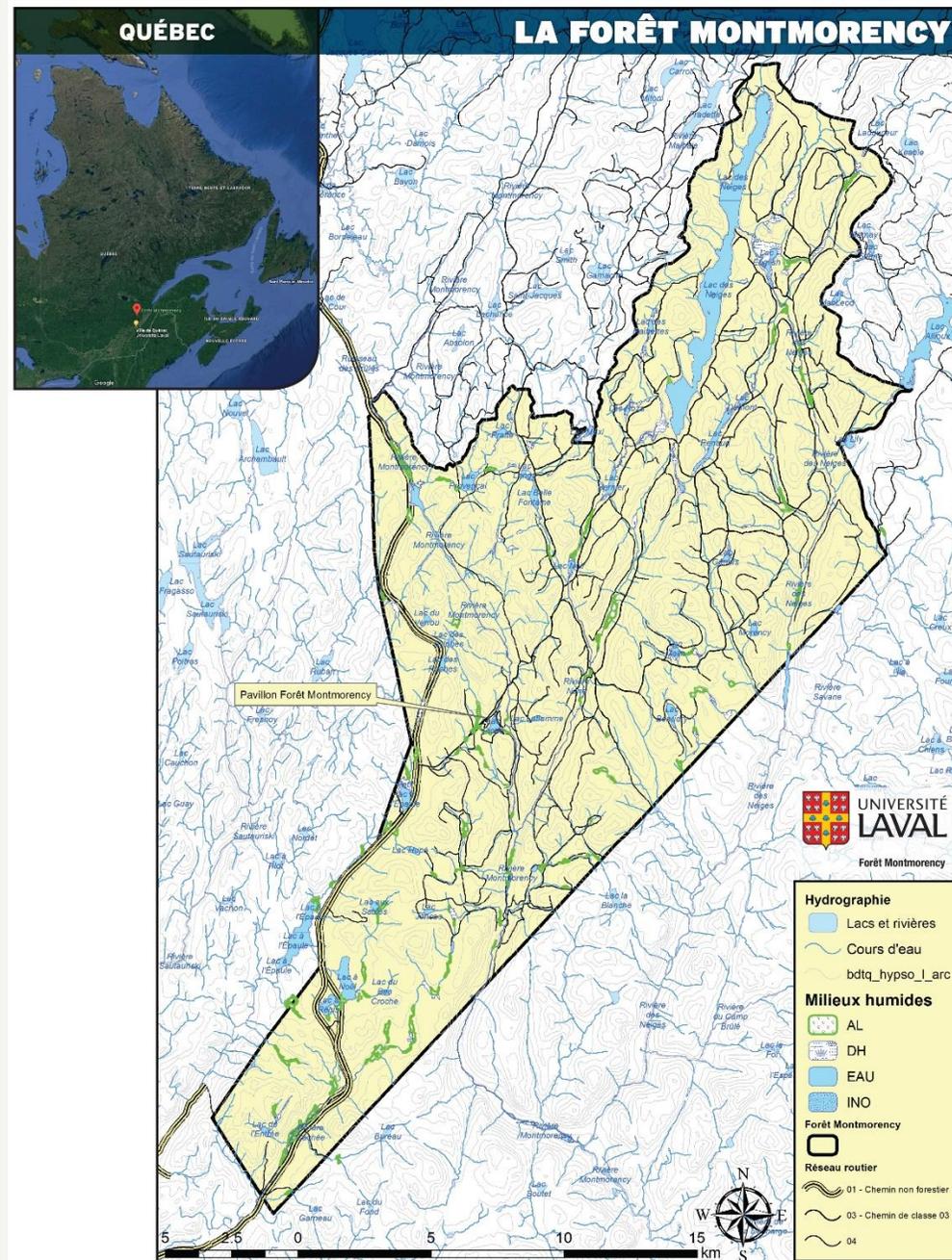
ÉCOSYSTÈMES
ÉCOLOGIE
HYDROLOGIE
BIOGÉOGRAPHIE

ORGANISMES
GENOMIQUE
ENTOMOLOGIE
EMBRYOGENESE

AMÉNAGEMENT
SYLVICULTURE
OPERATIONS FOREST.

PRODUITS
BOIS D'OEUVRE
VALEUR AJOUTEE
TOURISTIQUES

Une forêt d'enseignement et de recherche

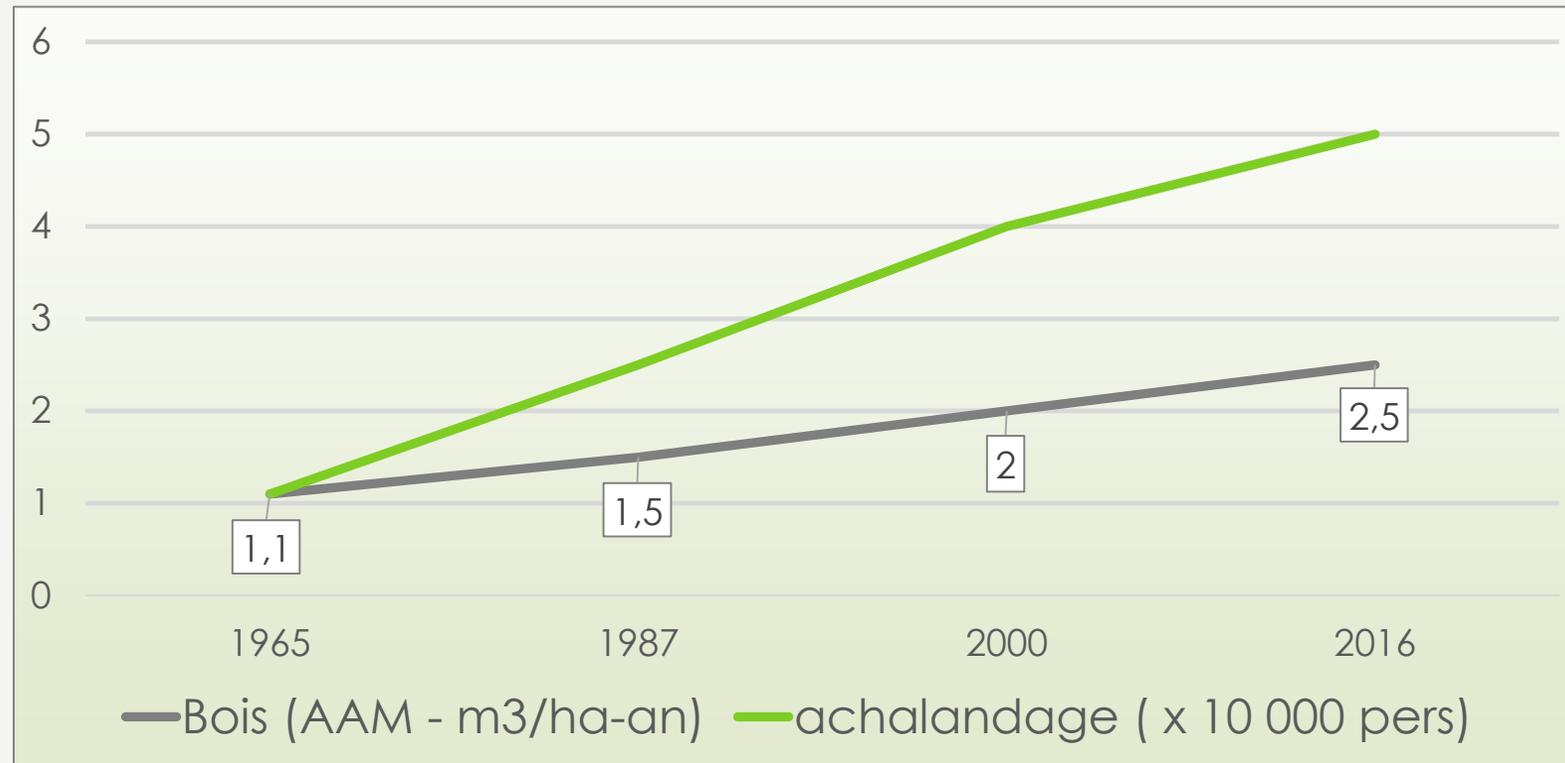


La Forêt Montmorency: une force tranquille

- Avec ses 412 Km², c'est la plus grande des 16 FER au Québec... au monde!
- Elle a été créée le 13 août 1964 pour un horizon de 99 ans
- Son autofinancement est garanti par deux sources de revenus:
 - L'exploitation de la forêt
 - Les produits récréatifs } ~ 3 M\$/an = + de 66 000 hrs-travail
- Le centre de ski de fond est ouvert en moyenne pendant 173 jours (47% de l'année)

« l'Expérience » FM : modèle d'aménagement

L'UL fait de la FM une expérience en continu depuis 1964 `i.e.
"Être un modèle viable de l'exploitation des forêts du Québec
dans une perspective d'acceptabilité sociale."

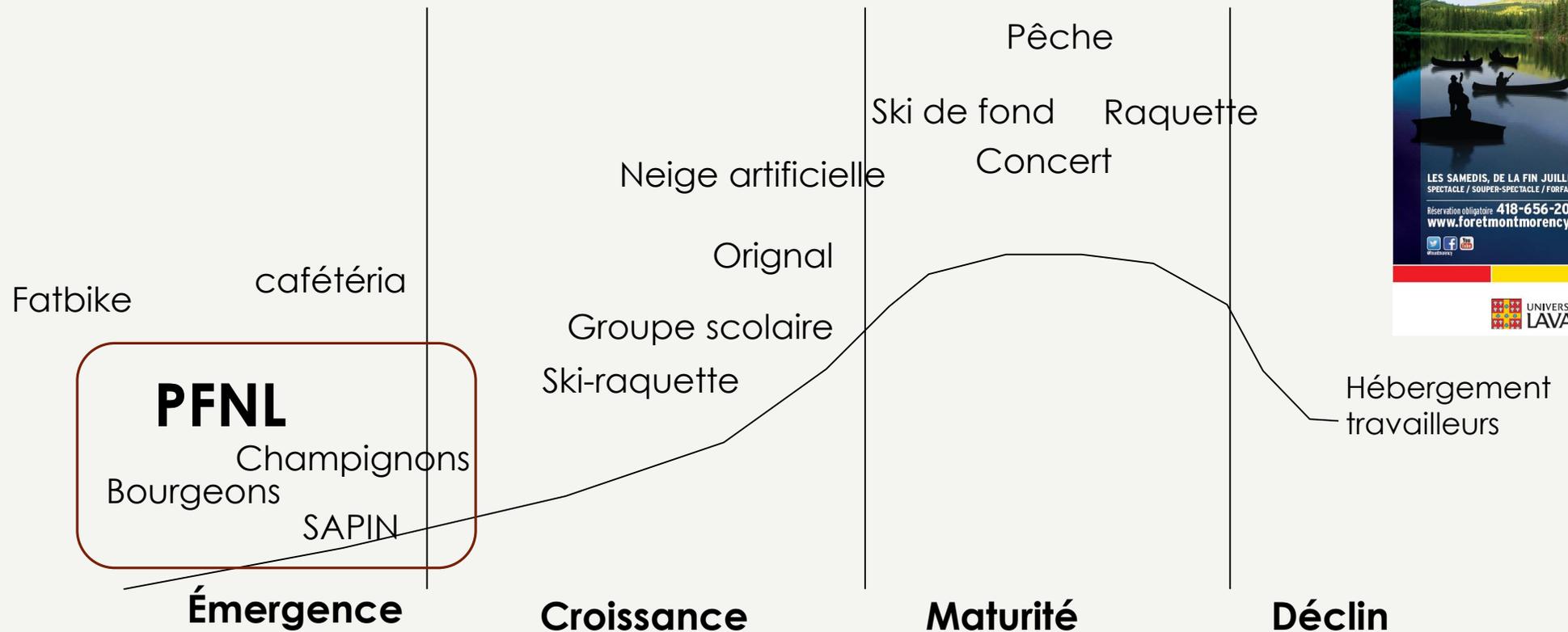
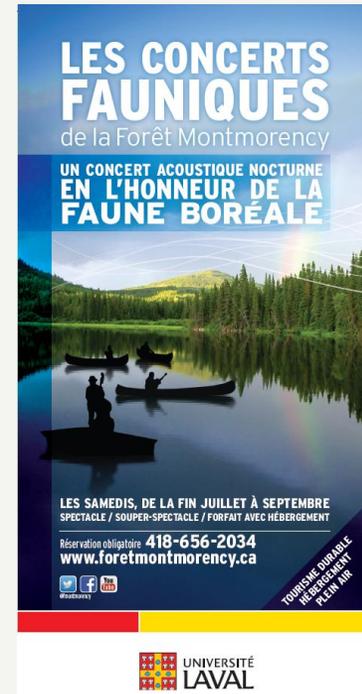


La FM: territoire récréotouristique en quelques chiffres

| Hiver | Été |
|--|--|
| 42 Km linéaires de sentiers de ski de fond 16 Km de raquette Glissade (aux flambeaux) 2 patinoires (intérieure et extérieure) Plus de 150 ha dédiés au ski-raquette 50 ha dédiés aux plaisirs du hors piste | 3 lacs pour la pêche (5 500 poissons/an) 7 refuges rustiques 1 pavillon de 75 chambres (cap: 200 personnes) 1 chalet de luxe 2 unités autonomes (18 et 10 personnes) |

Environ 12 000 nuitées/an en lien avec le public
40 000 repas/an servis à la cafétéria

Plus de 12 produits touristiques standardisés, évalués chaque année.



La structure de gestion (oui, la FM a une TGIRT !!!)

- **Comité scientifique et d'aménagement**

Professeurs; Étudiants; Employés;

- Partenaires & intéressés

OBVCM;

3 communautés autochtones;

SÉPAQ; MRC; Environnement Canada;

MFFP;

Environ 20-30 personnes/rencontre

- **Comité de direction**

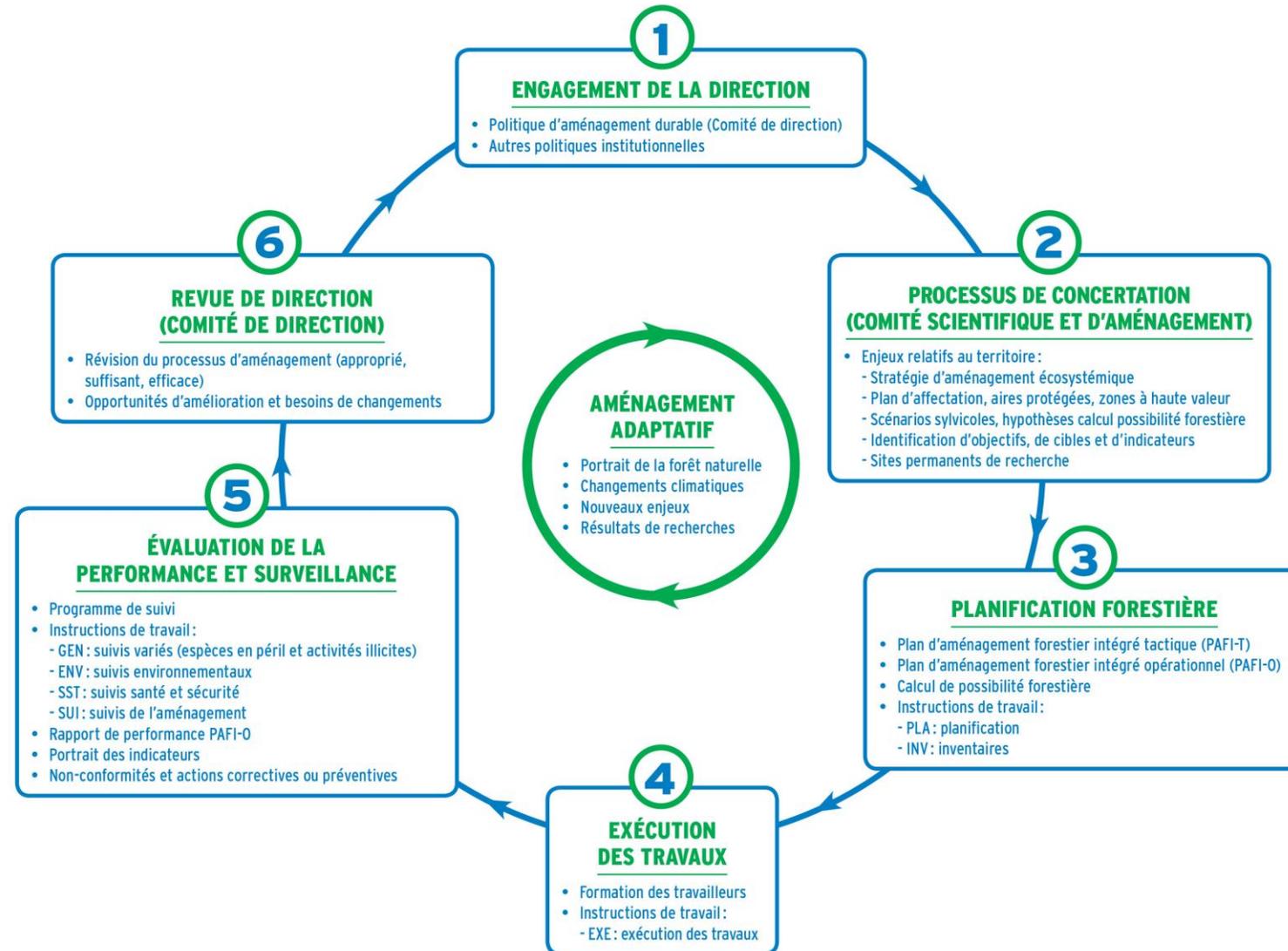
Président du CSAFM;

Directeur du département SBF;

Doyen;

Directeur FM

Processus d'aménagement de la FM



30% des visiteurs pensent qu'il n'y a pas de coupes forestières à la FM



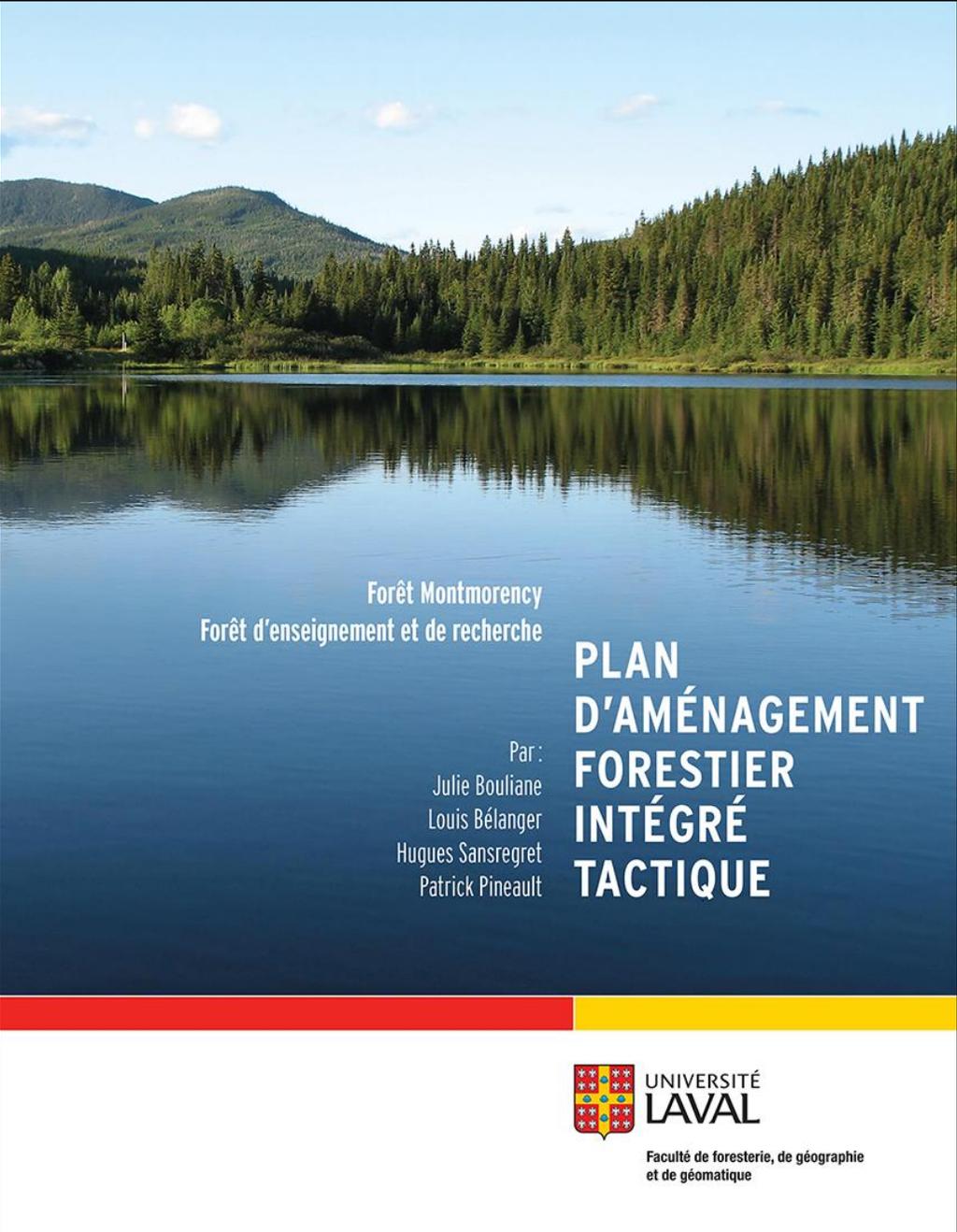
?
=



Une étude récente sur les valeurs des québécois pour le développement de forêts communautaires (résultats 2015, non publiés)

| Développement souhaité en forêt publique, MRC CDB | % |
|---|------|
| Site de tourisme de nature | 48,7 |
| Forêt d'enseignement et de recherche | 43,6 |
| Zone de conservation | 39,7 |
| Site de villégiature | 26,9 |
| Secteur d'accueil pour camps de vacances | 24,4 |
| Secteur de chasse et de pêche | 19,2 |

Le plan de 2014



Forêt Montmorency
Forêt d'enseignement et de recherche

Par :
Julie Bouliane
Louis Bélanger
Hugues Sansregret
Patrick Pineault

**PLAN
D'AMÉNAGEMENT
FORESTIER
INTÉGRÉ
TACTIQUE**

 UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté de foresterie, de géographie
et de géomatique

Le plan 2014: Table des matières

1. Introduction
2. Mode de gestion
3. Description du territoire
4. Communautés autochtones
- 5. Politique d'aménagement durable**
6. Enjeux relatifs au territoire
7. Stratégie d'aménagement forestier
8. Vocation des terres
9. Valeurs, objectifs, indicateurs et cibles d'aménagement
10. Calcul de possibilité forestière – période 2008-2013
11. Conclusion
12. Bibliographie

La politique d'aménagement durable

- **Politique est définie par 5 chapitres**
 - La recherche et l'amélioration continue (11 o.a.)
 - La conservation du milieu et des ressources de la forêt (16 o.a.)
 - La mise en valeur du milieu et des ressources de la forêt (37 o.a.)
 - L'enseignement et la formation continue (7 o.a.)
 - L'éducation populaire et l'appui au milieu (5 o.a.)

Et la gestion de l'eau à la FM?

- La FM occupe 30% du bassin versant de la Rivière Montmorency.
- Le Bassin expérimental des Eaux-Volées (BEREV) est étudié depuis 1965 au niveau de l'hydrologie forestière, notamment afin d'évaluer l'effet des coupes sur l'écoulement d'étiage estival et les crues de pluies et de fonte de la neige.
- On y a aussi testé l'effet de certaines opérations forestières sur le milieu aquatique, ainsi que défini les modalités de superficie de coupe minimisant les impacts sur l'écoulement.
- Pendant près de 4 décennies, les opérations forestières expérimentales dans ce bassin ont mené à bon nombre de publications de recherche. Aujourd'hui, le BEREV est un véritable observatoire hydrométéorologique à long terme, dans un contexte de changements climatiques.
- Environ 161 / 700 des publications de la FM touchent cet axe de recherche.

La conservation de l'eau = 2 niveaux

La gestion par bassins versants

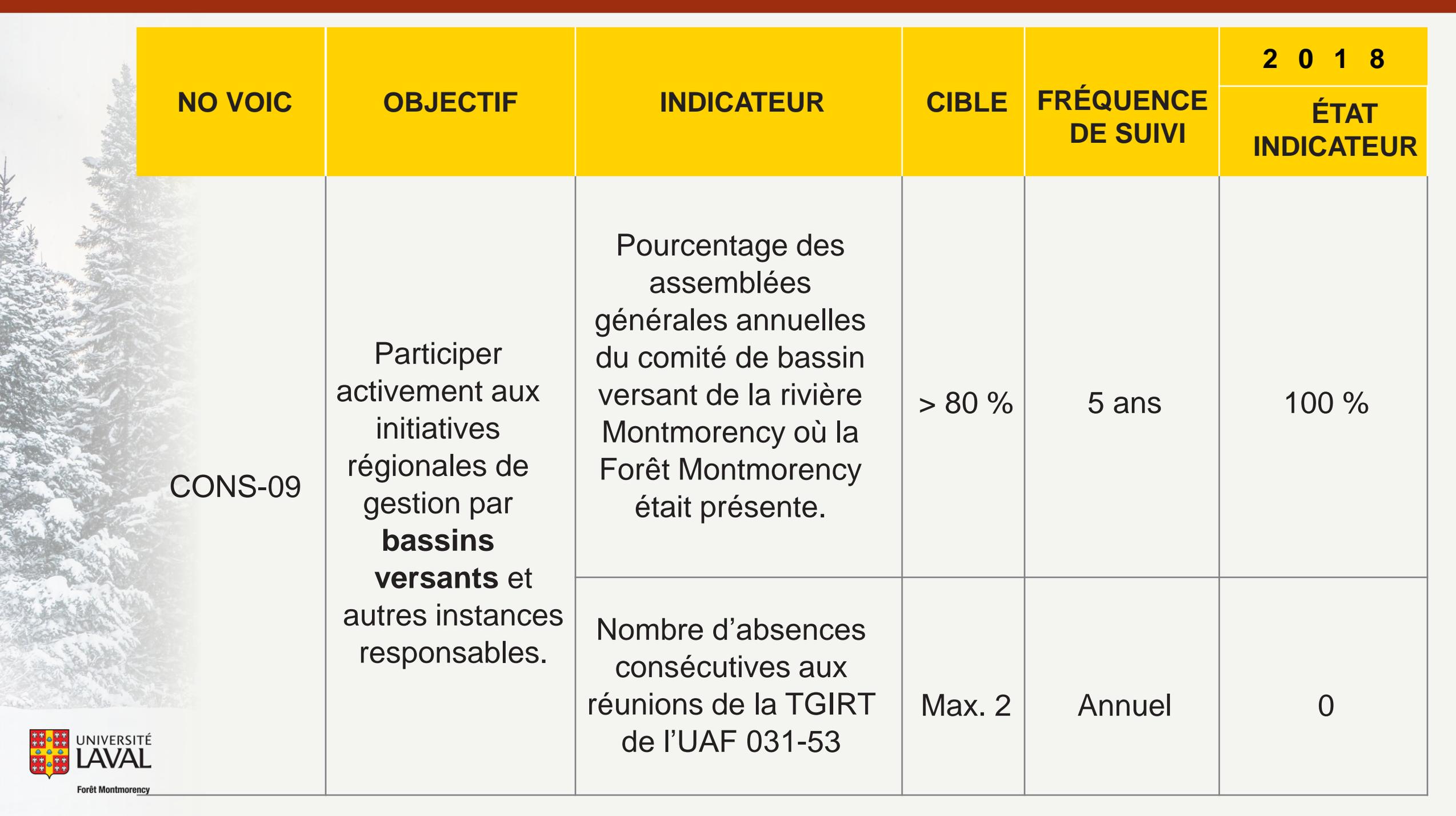
La stratégie d'aménagement de la Forêt Montmorency vise une protection du milieu aquatique, mais aussi le maintien des divers usages en lien avec l'eau. En intégrant des niveaux d'altération acceptables de l'état naturel des écosystèmes dans l'aménagement, elle répond globalement aux objectifs visés par une gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Les milieux riverains et les terres humides

Pour assurer le maintien de leurs fonctions, ces milieux doivent être identifiés et cartographiés, pour que l'application de modalités d'intervention à proximité de ceux-ci soit opérationnelle et efficace. Nous préconisons une approche de zonage et de mesures de protection adaptées.

La reddition de comptes

| NO VOIC | OBJECTIF | INDICATEUR | CIBLE | FRÉQUENCE DE SUIVI | 2 0 1 8 |
|---------|--|--|--------|--------------------|-----------------|
| | | | | | ÉTAT INDICATEUR |
| CONS-08 | Maintenir sous-dominante la superficie déboisée à l'échelle de certains bassins versants sensibles. | Aire équivalente de coupe (AEC) par bassins versants identifiés à partir des frayères validées | < 50 % | Annuel | <30 % |



| NO VOIC | OBJECTIF | INDICATEUR | CIBLE | FRÉQUENCE DE SUIVI | 2 0 1 8 |
|---------|---|--|--------|--------------------|-----------------|
| | | | | | ÉTAT INDICATEUR |
| CONS-09 | Participer activement aux initiatives régionales de gestion par bassins versants et autres instances responsables. | Pourcentage des assemblées générales annuelles du comité de bassin versant de la rivière Montmorency où la Forêt Montmorency était présente. | > 80 % | 5 ans | 100 % |
| | | Nombre d'absences consécutives aux réunions de la TGIRT de l'UAF 031-53 | Max. 2 | Annuel | 0 |



| NO VOIC | OBJECTIF | INDICATEUR | CIBLE | FRÉQUENCE DE SUIVI | 2 0 1 8 |
|---------|--|---|-------|--------------------|-----------------|
| | | | | | ÉTAT INDICATEUR |
| CONS-10 | Assurer le maintien de l'intégrité des milieux riverains et des terres humides. | Nombre d'infractions aux modalités d'intervention établies constatées au rapport de performance annuel. | 0 | Annuel | 0 |

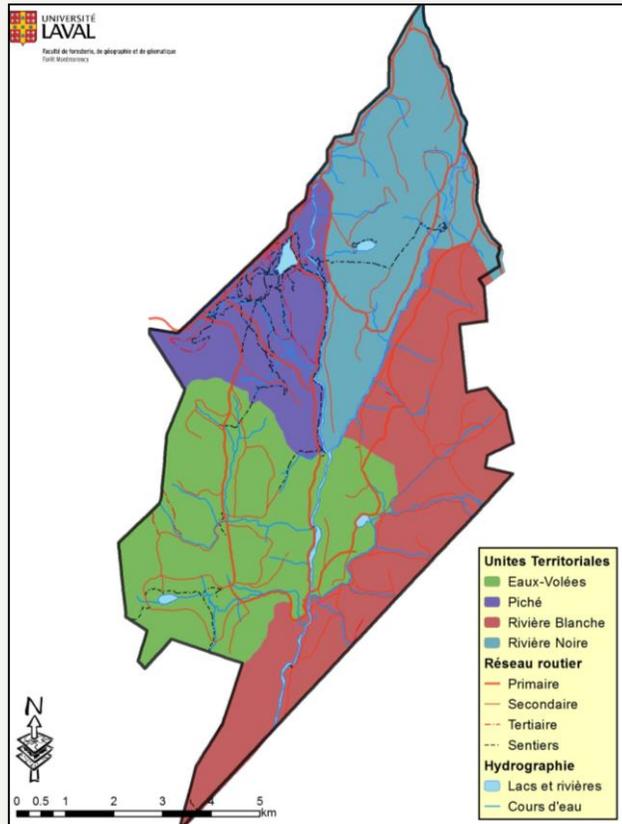
| NO VOIC | OBJECTIF | INDICATEUR | CIBLE | FRÉQUENCE DE SUIVI | 2 0 1 8 |
|---------|---|---|-------|--------------------|-----------------|
| | | | | | ÉTAT INDICATEUR |
| MVAL-04 | Utiliser uniquement des produits biodégradables et sans phosphate dans l'entretien ménager. | Proportion de produits biodégradables et sans phosphate utilisée dans l'entretien ménager | 100 % | Annuel | 2018-06-01 |

| NO VOIC | OBJECTIF | INDICATEUR | CIBLE | FRÉQUENCE DE SUIVI | 2 0 1 8 |
|---------|---|---|-------|--------------------|-----------------|
| | | | | | ÉTAT INDICATEUR |
| MVAL-05 | Mettre en place un traitement tertiaire à l'usine de traitement des eaux usées, permettant le traitement des coliformes fécaux et des phosphores totaux | Proportion de produits biodégradables et sans phosphate utilisée dans l'entretien ménager | 100 % | Annuel | 2018-06 |

L'application de la GIR: le passage d'un zonage fonctionnel global à un zonage par unité de planification

1. Introduction
2. Mode de gestion
3. Description du territoire
4. Communautés autochtones
5. Politique d'aménagement durable
6. Enjeux relatifs au territoire
7. Stratégie d'aménagement forestier
- 8. Vocation des terres**
9. Valeurs, objectifs, indicateurs et cibles d'aménagement
10. Calcul de possibilité forestière – période 2008-2013
11. Conclusion
12. Bibliographie

Étape 1: Définition des U.A.

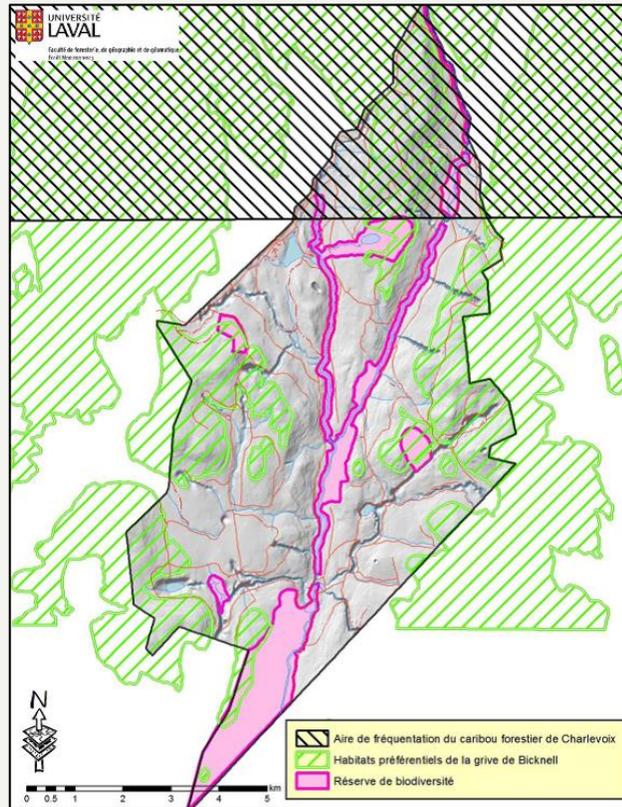


| Unité territoriale | Description | Fonctions majeures | Fonctions mineures |
|--------------------|--------------------------------|--|---|
| Eaux-Volées | Zone multifonctionnelle | <ul style="list-style-type: none"> Recherche Production de bois et maintien de la qualité visuelle des paysages | <ul style="list-style-type: none"> Conservation et mise en valeur de la faune et de ses habitats |
| Piché | Zone polyvalente intensive | <ul style="list-style-type: none"> Récréation/éducation intensive Maintien de la qualité visuelle des paysages Production de bois | |
| Rivière Noire | Zone multifonctionnelle | <ul style="list-style-type: none"> Production de bois et maintien de la qualité visuelle des paysages | <ul style="list-style-type: none"> Récréation extensive Conservation des habitats fauniques |
| Rivière Blanche | Zone forestière d'arrière-pays | <ul style="list-style-type: none"> Production de bois Conservation de la faune et de ses habitats et minimisation du dérangement | <ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur de la faune et de ses habitats Récréation extensive |

Constitue la référence pour l'application du modèle d'aménagement de la FM (5 X 20%)

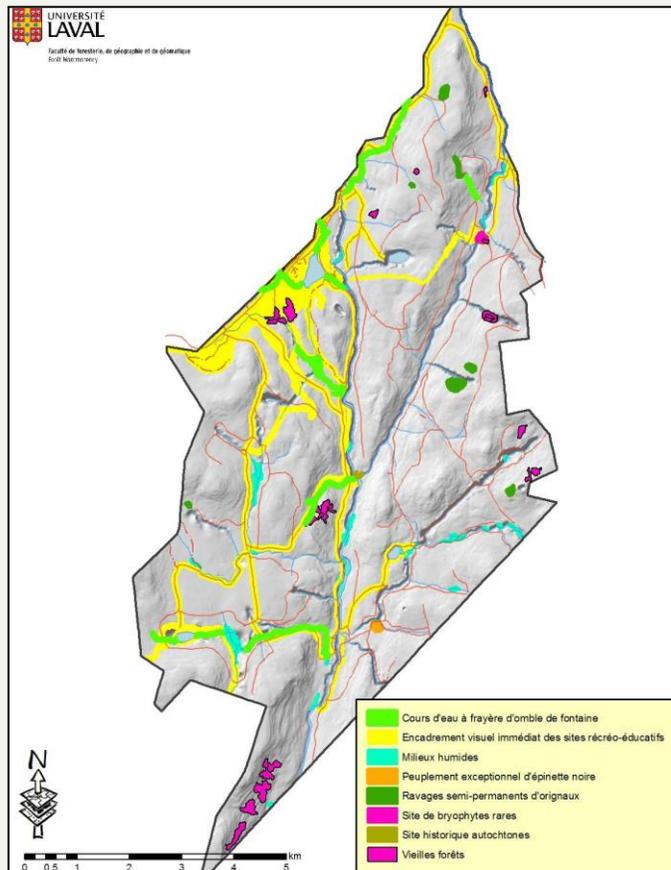
Étape 2: Établissement des FHVC

NIVEAU PAYSAGE



| FHVC | Modalités d'intervention |
|--|---|
| Aire de fréquentation du caribou de Charlevoix | <ul style="list-style-type: none"> • Application de la stratégie d'aménagement écosystémique • ÉPC à valeur faunique proscrite. Le maintien du caractère résineux des peuplements est prioritaire |
| Habitats préférés de la grive de Bicknell | <ul style="list-style-type: none"> • Conservation des îlots de résineux denses et réalisation des traitements en dehors de la période de nidification de la grive |
| Réserve de biodiversité projetée | <ul style="list-style-type: none"> • Application du plan de conservation de la réserve de biodiversité projetée • Aucune intervention forestière permise |

Étape 3: Établissement des FHVC À L'ÉCHELLE DU PEUPLEMENT



| FHVC | Modalités d'intervention |
|--|---|
| Cours d'eau à frayères d'omble de fontaine | <ul style="list-style-type: none"> Aucune récolte dans les bandes riveraines de 30 mètres Possibilité de traverses en respectant la réglementation en vigueur et en dehors de la période de fraie |
| Encadrement visuel immédiat des sites récréo-éducatifs | <ul style="list-style-type: none"> Application de la coupe progressive irrégulière, par pied d'arbre ou par trouées, afin de maintenir en tout temps un couvert forestier |
| Vieilles forêts | Aucune intervention |

Merci pour votre attention !

